

Point sur les dernières actualités du projet PRISME



Pour répondre aux évolutions des besoins du programme PRISME tout en conservant ses orientations structurantes, son objectif de réalisation calendaire et son équilibre budgétaire, l'équipe PRISME a présenté plusieurs pistes de réflexion aux instances représentatives du personnel ce mardi 27 février.

01 mars 2024

Ces réflexions seront complétées par une analyse d'impact budgétaire leur impact présentée en CSEC.

Etude des nouveaux besoins des départements et directions

Depuis le premier programme global Prisme défini en 2018, l'équipe PRISME collabore quotidiennement avec les différents départements et directions de l'ONERA pour prendre en compte leurs besoins et veiller à la faisabilité technique et budgétaire de leurs nouvelles demandes.

Plusieurs demandes sont en cours d'analyse :

- DSI - Augmentation de 34% de la puissance de calcul du futur centre de calculs ONERA dans le bâtiment N4
- DPHY - Ajout de 134 m² dans le D2 pour le transfert d'une unité

- DPHY – Ajout d'un atelier pour recevoir une machine Ultra Son dans le D2
- DOTA - Création de deux salles blanches pour les charges utiles optiques spatiales et les lasers de puissance dans le D2
- DOTA – Ajout de plusieurs bureaux secrets et très secrets dans le D2
- DMAS/DAAA/DMPE – Ajout de plusieurs bureaux secrets, salle coffre, salle chiffreur et salle de réunion secret dans le bâtiment Est
- DMAS – Ajout de systèmes d'aspiration supplémentaires dans le bâtiment Est

Au-delà de ces nouveaux besoins, l'équipe PRISME doit également prendre en compte les évolutions réglementaires et les préconisations de l'état intervenues ces dernières années concernant, par exemple, le renforcement du secret ou encore la réglementation énergétique RE2020.

Etude de l'augmentation de la capacité d'accueil des bâtiments pour anticiper la progression des effectifs de l'ONERA

Bien qu'il soit prévu dans le projet PRISME d'atteindre une capacité d'accueil des salariés suffisante dès 2027, la préservation de marges d'expansion est souhaitable. En effet, l'accueil d'un nombre toujours plus important de personnel temporaire (comme le montre la progression de 30% du nombre de doctorants depuis 5 ans) et sur certaines périodes de l'année (stagiaires, CDD) nécessite d'anticiper l'évolution des effectifs.

Pour répondre à cette dynamique, l'équipe PRISME a demandé au maître d'œuvre (MOE) d'étudier une hypothèse qui propose une répartition des bureaux simples et doubles différente pour les permanents (35% des permanents en bureaux simples et 65% en bureaux doubles contre 54/46 prévus dans un premier temps pour Est et 47/53 pour D2) et de bureaux doubles et triples pour les stagiaires et doctorants. Les résultats de cette étude en comparaison du scénario initial complété par les besoins des départements permettront de définir la capacité d'accueil finale des bâtiments.

A ce jour, l'organisation en bureaux doubles est déjà largement répandue : les permanents qui partagent leur bureau représentent près de 50% des effectifs de Toulouse et de Palaiseau, 40% pour Meudon et 10% pour Chatillon.

Construction et répartition des parkings sur le centre

Conformément à la lettre du PLU, le nombre de places de parking du programme PRISME a été évalué bâtiment par bâtiment. Cependant, cette approche entraîne d'important surcoûts et de lourdes contraintes de construction, alors même que le taux global d'occupation des parkings à Palaiseau de 44%.

Fort de ce constat et d'une lecture en opportunité des règles d'urbanisme, l'ONERA va retenir une approche à l'échelle du centre et non bâtiment par bâtiment.

Les enquêtes de mobilité et du plan de comptage semestriel des véhicules du centre conduisent ainsi à limiter à 150 le nombre de nouvelles places de parking à l'échelle du centre pour un taux

d'occupation cible de 53%.

Concrètement, les réflexions envisagent des bâtiments D2 et Est sans parking souterrain avec la création d'un parking extérieur autour du bâtiment Est.

	Nombre de places de parking	Nombre de véhicules/jour	Taux d'occupation
Actuel	558	242	44%
Après PRISME	709	375	53%

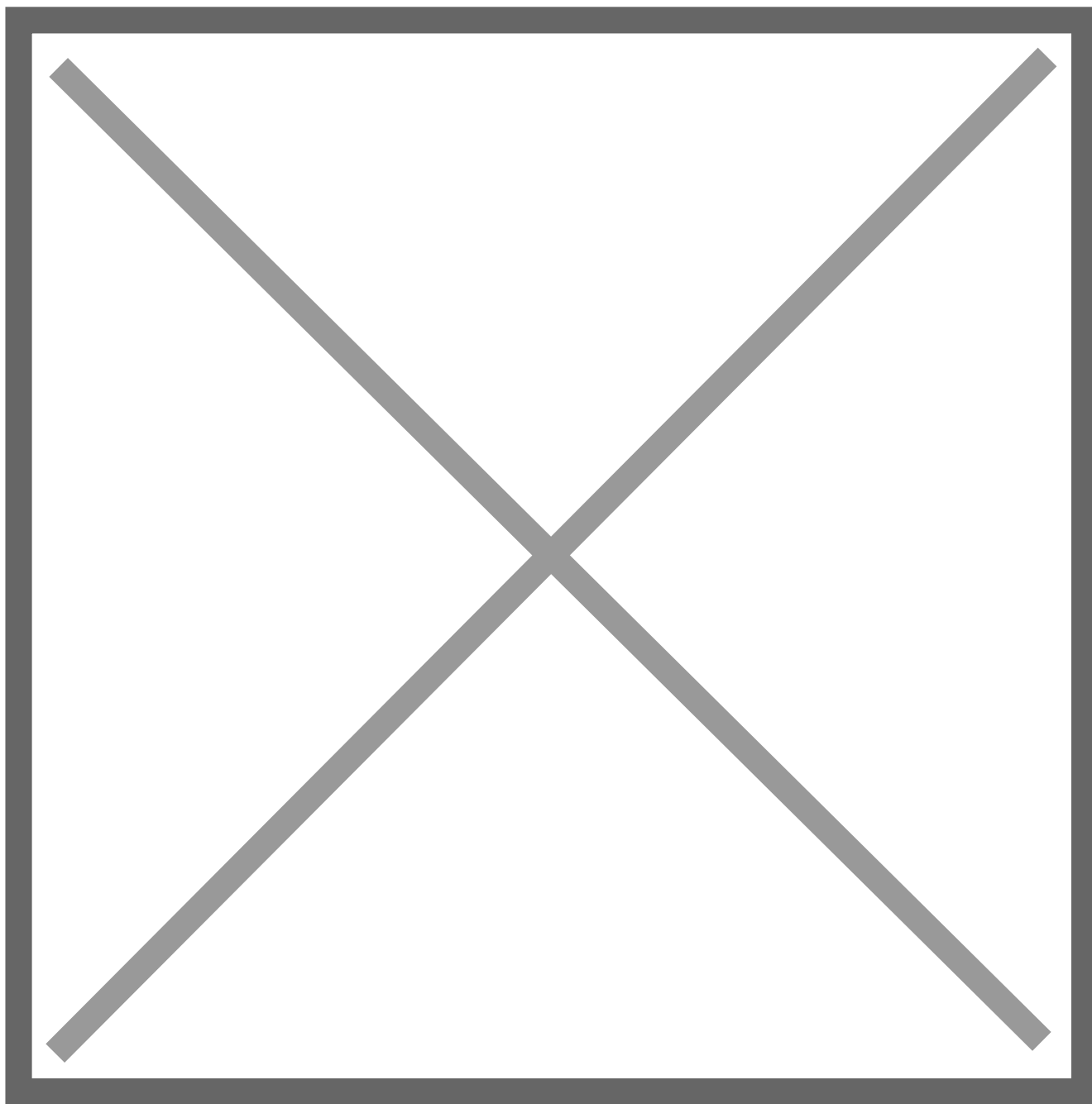
Réflexion sur la mise en place de bureaux « rafraichis » pour diminuer l'empreinte environnementale

Les bâtiments du programme PRISME ont initialement été conçus comme des bâtiments intégralement climatisés avec des fenêtres à châssis fixe. Cependant, de nouvelles directives gouvernementales et environnementales encouragent la conception de bâtiments "rafraîchis" avec des fenêtres ouvrantes, permettant une régulation plus naturelle de la température intérieure (-5°C par rapport à la température ambiante en période de chaleur). Cette évolution en faveur des fenêtres ouvrantes a également été appuyée par des demandes émanant des élus et du personnel.

En conséquence, l'équipe PRISME étudie avec les MOE la mise en place de fenêtres ouvrantes pour les zones de bureaux. Pour les zones techniques ou de laboratoires qui nécessitent une climatisation, aucun changement n'est prévu.

Organisation de la circulation des camions lors des chantiers

Afin de faciliter l'accès des camions de chantiers au centre, un plan de circulation a été produit. Il se compose de deux accès. Le premier accès, pour les bâtiments N et EST, se fera en sens unique depuis une entrée temporaire au sud du centre et remontera le ring pour rejoindre le Chemin de la Vauve aux Granges. Le second accès, pour les bâtiments D2, H2 et O, entrera et sortira depuis l'entrée sud du centre. Concernant la zone logistique, le plan de circulation est encore à l'étude.

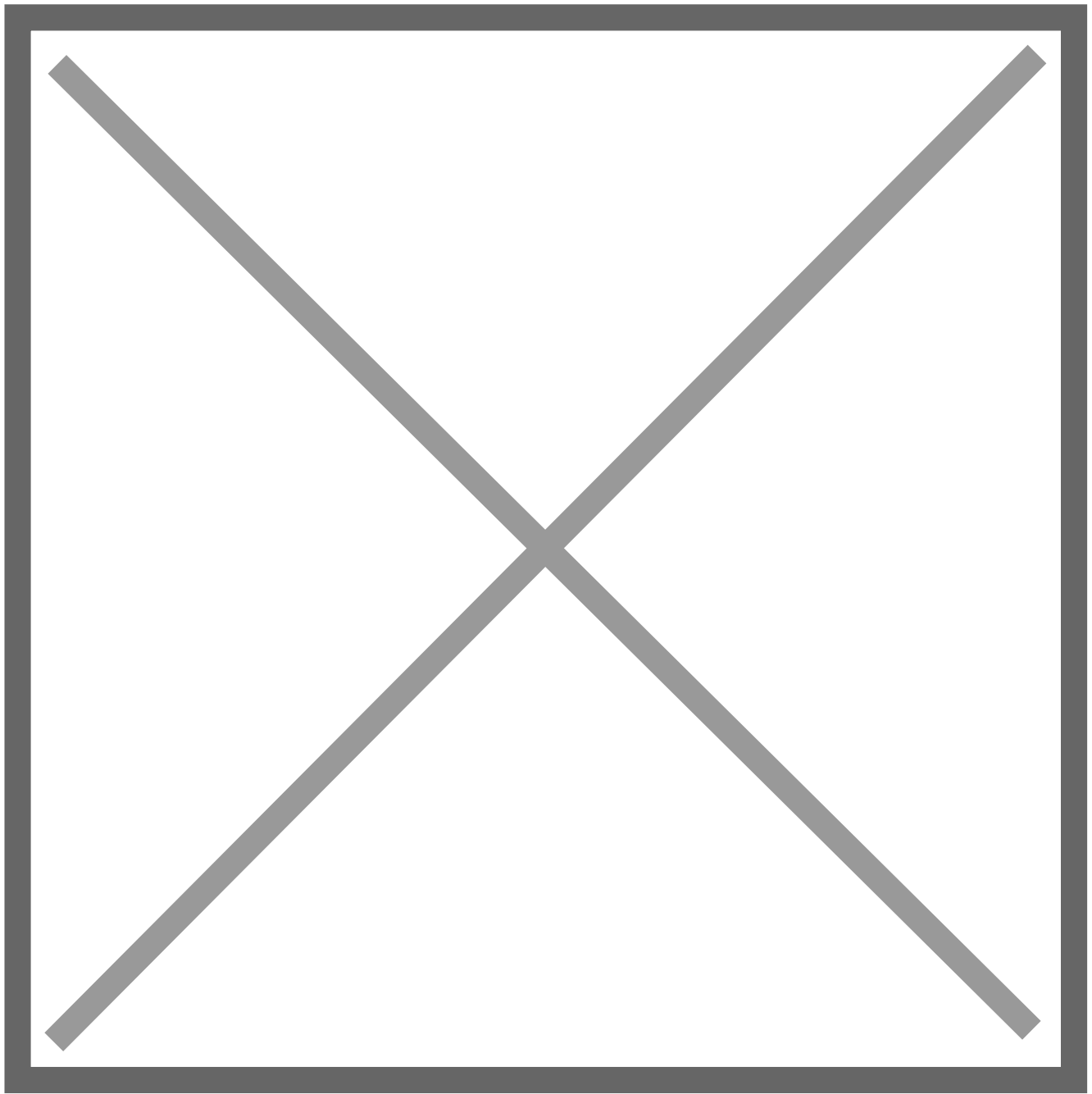


Plan de circulation des chantiers PRISME

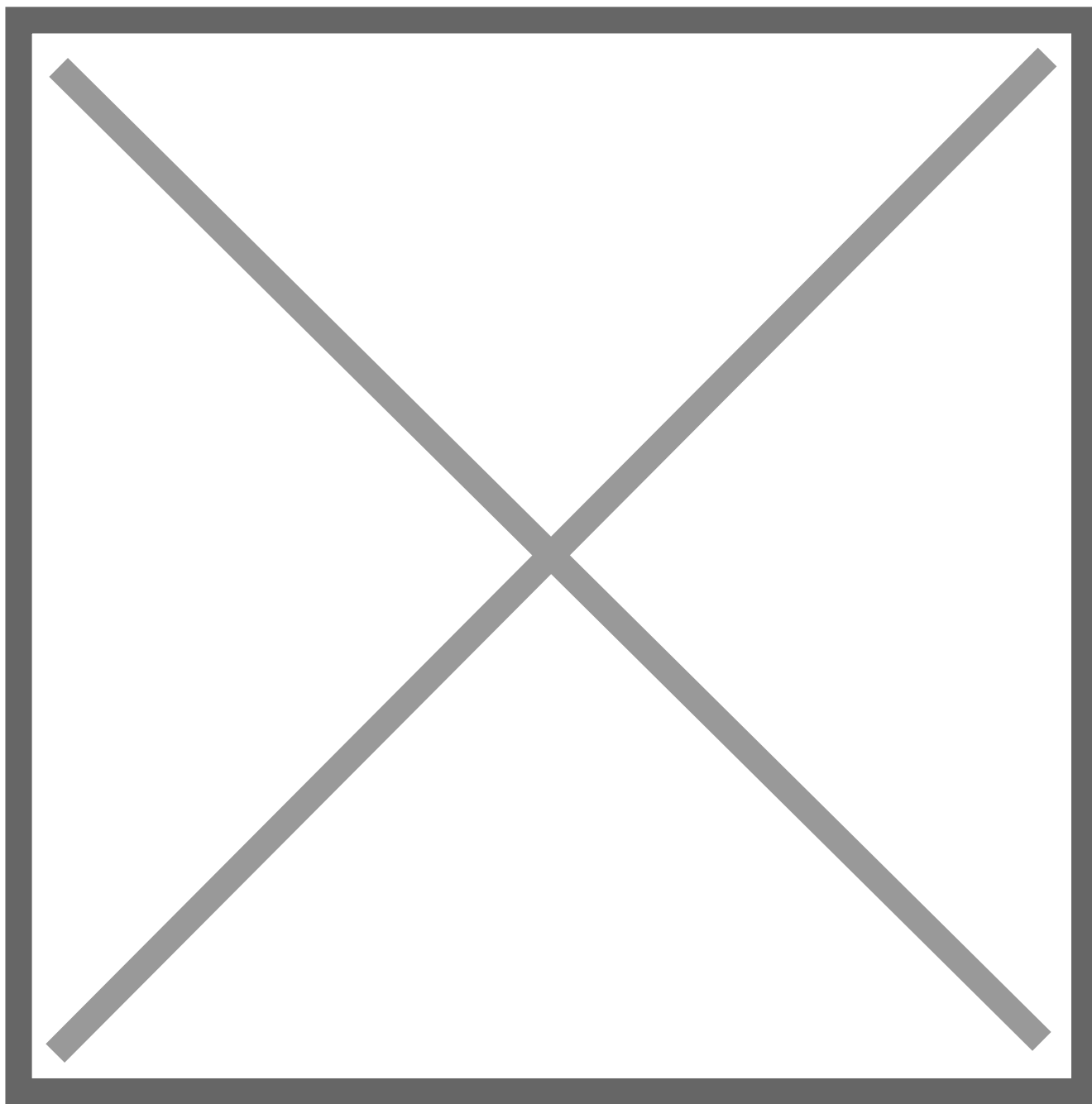
Dépôt d'un nouveau permis de construire pour la Zone logistique

En raison de la forte évolution du coût des charpentes métalliques (+ 38% en 2021-2022), l'équipe PRISME a été dans l'obligation d'adapter les dimensions et l'implantation du projet initialement déposé en juillet 2020.

Voici la nouvelle configuration proposée et dont le permis de construire sera déposé au premier semestre 2024.



Nouvelle proposition pour la zone logistique



Projet de Zone logistique en 2020